

LEADER 2007/2013



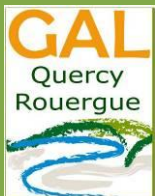
Un programme européen
pour les projets innovants en Quercy Rouergue

Rapport d'analyse Questionnaires

Membres du Comité de Programmation



Novembre 2011



Groupe d'Action Locale Quercy Rouergue
Bureaux administratifs : 6 avenue Bernard Fontanges – 46100 FIGEAC
Tél : 05 65 14 08 69 – Fax : 05 65 14 05 57
gal.quercyrouergue@wanadoo.fr



Sommaire

Préambule	3
1. Le GAL Quercy Rouergue : une source d'apports à améliorer sans cesse	4
2. Une communication consultée, à poursuivre et à renforcer	7
3. LEADER Quercy Rouergue : une approche reconnue et des membres investis	8
4. Des projets LEADER qui valorisent le Quercy Rouergue	12
5. Les atouts et les faiblesses du programme LEADER Quercy Rouergue	13
Conclusion	15
Annexes	16
Annexe 1 : Liste des membres du Comité de Programmation du GAL Quercy Rouergue	17
Annexe 2 : Questionnaire envoyé aux membres du Comité de Programmation	20



Préambule

Fort de l'expérience acquise lors du précédent programme LEADER+, le GAL Quercy Rouergue a choisi de faire de l'évaluation un véritable outil d'aide à la décision pour la bonne mise en œuvre de sa stratégie et souhaite pouvoir diffuser et partager cette culture évaluative.

Chaque année, une évaluation en continu a lieu et permet de faire un point à la fois sur les projets financés, sur la mise en œuvre du programme et sur le fonctionnement du GAL. L'année 2011 est une année importante pour l'évaluation du programme LEADER Quercy Rouergue. A mi-parcours de la programmation, l'évaluation réalisée cette année vise à approfondir les données recueillies par les évaluations continues et surtout à réorienter la stratégie du GAL Quercy Rouergue pour la fin de la programmation.

A cette occasion, le GAL a souhaité recueillir la vision des 40 membres de son Comité de Programmation sur le programme LEADER Quercy Rouergue. En effet, les membres du Comité de Programmation jouent un rôle clé au sein du GAL. Composés de 20 représentants du secteur privé (Centres culturels, Associations, Consulaires...) et 20 représentants du secteur public (Communautés de communes, Lycées agricoles, Maison de la formation...), ils forment l'instance décisionnelle du GAL (*cf. Annexe 1*). Leur rôle est à la fois d'intervenir et de délibérer sur la mise en œuvre et le suivi du programme, ils jugent de l'opportunité des projets qui sollicitent Leader et du montant de l'aide à accorder.

Ainsi, les membres du Comité de Programmation ont reçu un questionnaire par mail en date du 22 Juin 2011. Une relance par mail a eu lieu le 12 Juillet 2011.

En date du 29 août 2011, le nombre de questionnaires remplis était de 16, ce qui représente un taux de réponse de 40%. Les membres qui ont répondu sont à 87,5% des titulaires, soit 14 membres, et à 12,5% des suppléants, soit 2 membres. Un questionnaire rempli par un technicien d'une structure appartenant au Comité de Programmation du GAL a été retourné mais n'a pas été comptabilisé dans les résultats présentés dans ce document. Cependant, les réponses apportées par ce technicien alimenteront le rapport d'évaluation à mi-parcours qui regroupera l'ensemble des données obtenues par les enquêtes, les entretiens et les commissions thématiques.

Le retour des questionnaires reflète bien la mixité des structures qui composent le Comité de Programmation en termes de localisation (Lot / Aveyron) et de statut (public/privé). Les membres du secteur privé représentent 37,5% des membres ayant répondu, soit 6, tandis que les membres du secteur public représentent 62,5% des réponses, soit 10 membres. Concernant la localisation de ces membres, la moitié se situe dans le Lot et l'autre moitié dans l'Aveyron.

Il faut également souligner que tous les membres qui ont répondu aux questionnaires ont précisé le nom de la structure qu'ils représentent. De ce fait, l'analyse des réponses proposée dans ce document, sera réalisée en deux temps dès que cela semble pertinent. Le premier sera consacré à l'analyse brute des réponses anonymes, tandis que le second présentera une analyse complémentaire issue des données évoquées ci-dessus croisées avec différentes données du GAL (Ancienneté des structures, Participation aux instances...).

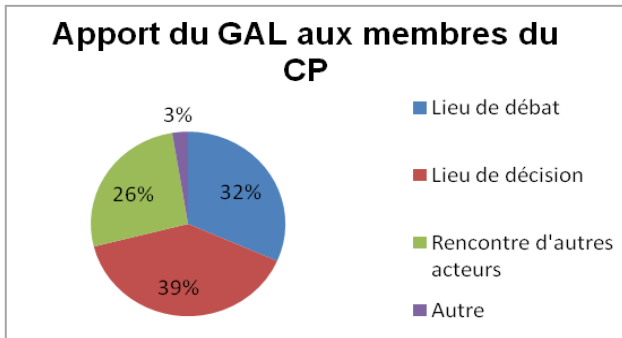


1. Le GAL Quercy Rouergue : une source d'apports à améliorer sans cesse.

Tout d'abord, sur les 16 membres du Comité de Programmation (CP) ayant répondu, 7, soit 44%, étaient déjà membres sous LEADER+ et 9, soit 56%, sont devenus membres en 2008 lors de la mise en place de la nouvelle programmation 2007-2013. Ces nouveaux membres sont majoritairement des membres privés.

L'ensemble des membres qui ont répondu au questionnaire trouve que le GAL représente au moins un apport pour eux. 14 membres estiment que le GAL est source de plusieurs apports. 7 membres ont coché 2 apports, 6 en ont coché 3 et un a apporté 4 réponses. En effet, pour ce membre, au-delà des 3 réponses proposées, le GAL est également : « *Un lieu pour faire connaître ma structure et ses atouts pour le territoire* ».

Les statistiques présentées ci-dessous sont donc basées sur les 38 réponses mentionnées par les membres du CP.

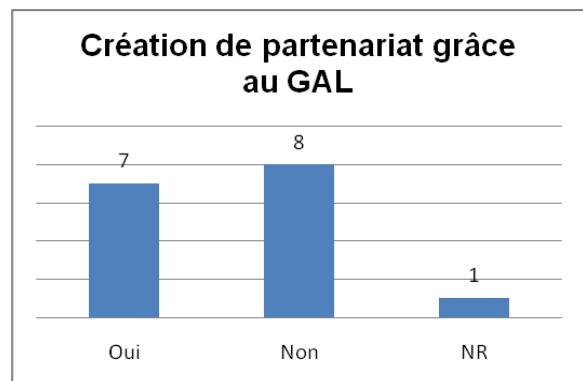


Ainsi :

- 15 membres du CP voient dans le GAL un lieu de décisions pour développer le territoire Quercy Rouergue,
- 12 membres, considèrent le GAL comme un lieu de débats et d'échanges avec des partenaires,
- 10 membres, quant à eux, déclarent que le GAL est, pour eux, l'occasion de rencontrer d'autres acteurs avec lesquels il n'y a pas d'habitude de travail.

→ **Le GAL : source d'apports variés pour les membres du Comité de Programmation avec une majorité sur l'aspect décisionnel.**

Le GAL a également permis pour 44% des membres qui ont répondu de créer un partenariat. Ces partenariats ont été réalisés pour 3 membres avec des partenaires connus dont un partenaire appartenant à un autre secteur d'activité, pour 3 autres membres avec un nouveau partenaire dont 2 dans un autre secteur d'activité et 1 n'a pas précisé sa réponse. 50% des membres, soit 8, n'ont pas créé de partenariat grâce au GAL et 6% n'ont pas répondu.



→ **Un peu moins de la moitié des membres du Comité de Programmation a créé des partenariats grâce au GAL.**

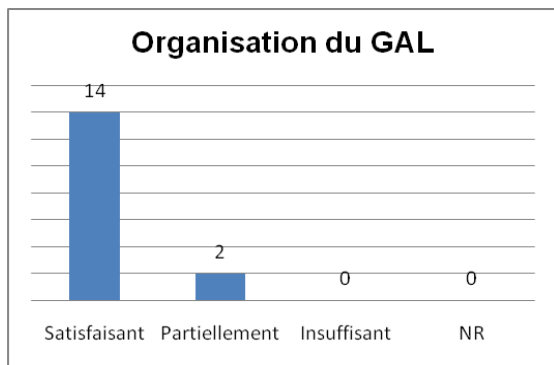
Interprétations possibles :

- Bien que le GAL ait favorisé la création de partenariat pour près de la moitié des membres qui ont répondu, l'organisation des réunions (fréquence, contenu, disposition...) ne contribue pas suffisamment aux échanges entre les différents membres.
- Les membres du CP ne se connaissent pas assez pour échanger sur leur activité et leur projet.

A retenir :

Les membres du CP sont essentiellement réunis pour délibérer et prendre des décisions. Pour favoriser les échanges, l'organisation des CP pourrait être repensée. D'autres moments d'échanges (atelier de travail, visite des structures représentées, présentation des structures composant le CP et de leurs actions lors de réunions thématiques...) pourraient également être mis en place pour encourager l'interconnaissance des membres du CP et l'émergence de partenariat.





Concernant l'organisation du GAL, 87,5% des membres, soit 14, en sont satisfaits. Un membre précise sa réponse de la manière suivante : « *Vue les contraintes de quorum, ce fonctionnement me semble difficilement modifiable* ».

Pour rappel, les décisions du Comité de Programmation ne peuvent être prise en compte que si la moitié des membres sont présents, et parmi eux au moins la moitié doivent être des membres issus du secteur privé.

Un membre satisfait par l'organisation ajoute toutefois « *Lorsqu'un membre du comité de programmation est concerné par un projet, il est très bien qu'il puisse répondre aux questions du groupe mais il ne devrait pas avoir le droit de vote. Cela soulève le problème de conflit d'intérêt* ».

Parmi les 12,5% des membres qui sont partiellement satisfaits, soit 2 membres, ces derniers proposent :

« *Rendre l'information plus "accessible" pour les nouveaux [membres du CP]* »

« *Organiser des rencontres thématiques à partir des priorités reconnues par une majorité ce qui devrait permettre l'émergence de projets plus ambitieux entre structures* »

→ **Bien qu'une grande majorité des membres du CP soit satisfaite de l'organisation actuelle du GAL Quercy Rouergue, des améliorations sont à envisager sur la communication et sur le fonctionnement.**

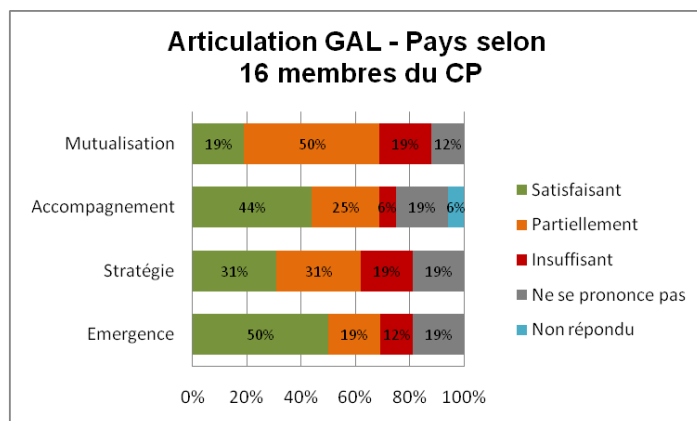
Interprétations possibles :

- Les membres du CP sont satisfaits de l'organisation actuelle du GAL et sont dans une perpétuelle démarche d'amélioration.
- Les membres du CP se sentent concernés par le GAL et souhaitent améliorer son organisation pour le faire connaître davantage.

A retenir :

Suite aux différentes remarques élaborées, un temps doit être pris avec les membres du Comité de Programmation pour apporter des **améliorations quant à l'organisation, à la communication et à l'animation** autour de LEADER en Quercy Rouergue.

Mis en place sur 2 territoires, le GAL Quercy Rouergue a un fonctionnement particulier en travaillant en étroite collaboration avec le Pays Rouergue Occidental dans l'Aveyron et avec le Pays de Figeac du Ségala au Lot Célé dans le Lot.



Pour la majorité des membres du CP, l'articulation entre le GAL et les Pays est satisfaisante, les taux de réponses oscillant entre 19%, soit 3 membres et 50%, soit 8 membres. Ce point de vue est particulièrement mis en avant pour l'émergence de projet et l'accompagnement des porteurs de projets.

Toutefois, il est nécessaire de nuancer ce constat puisque la moitié des membres, soit 8, note que la mutualisation des moyens, c'est-à-dire la mise en place de réunions communes, d'outils communs et de



compétences, est partiellement satisfaisante, voire même insuffisante (19%). Il en est de même de la stratégie d'intervention. Il faut également souligner qu'il y a autant de satisfaits que de partiellement satisfaits (5 membres), avec également 19% d'insatisfaits.

Cette insatisfaction dans l'articulation se retrouve dans une moindre mesure sur l'émergence (12%) et l'accompagnement (6%).

Enfin, entre 1 et 3 membres, n'ont pas souhaité se prononcer ou n'ont pas répondu aux questions posées.

Les membres étayaient leur réponse par des propositions d'améliorations :

« Il faudrait que les animateurs des pays soient présents aux réunions et aident activement à la remontée de projets »

« Inciter plus fortement les partenaires à lire le blog et la newsletter »

« Il est nécessaire de mutualiser entre structures [Pays] et de faire émerger des projets plus ambitieux et structurants »

« La communication du Pays sur l'intervention et la complémentarité avec le GAL devrait davantage être mise en valeur pour renforcer la pertinence de certains projets, y compris en amont »

« C'est sujet au bon fonctionnement des conseils locaux de développement des pays qui seraient des interfaces privilégiés. »

→ Des membres du CP pas entièrement convaincus de l'articulation effective entre le GAL et les Pays mais force de propositions.

Analyse complémentaire :

Lors de l'évaluation finale du programme LEADER+ en Quercy Rouergue, plusieurs recommandations avaient été faites pour renforcer l'efficacité du nouveau programme LEADER 2007-2013. La première de ces recommandations était de renforcer l'articulation et la complémentarité du nouveau programme LEADER avec les Pays lors de la candidature mais également surtout de sa mise en place. Pour cela, un travail partagé a été réalisé aboutissant à la signature d'une Convention pour la mise en œuvre du programme LEADER Quercy Rouergue 2007-2013 définissant les modalités de fonctionnement et le rôle de chacun.

Interprétations possibles :

- Bien qu'un travail commun et des actions mutualisées aient été mises en place entre le GAL et les Pays, les membres du CP attendent davantage de l'articulation en particulier autour de la mutualisation de moyens et de la stratégie d'intervention.
- L'articulation entre le GAL et les Pays n'est pas suffisamment visible par les membres du CP qui ne se rendent pas compte du travail réalisé.

A retenir :

Des efforts particuliers doivent être mis en place sur la mutualisation de moyens et la stratégie d'intervention pour renforcer l'articulation entre le GAL et les Pays.

Des pistes sont à approfondir autour de la participation et de la composition du Comité de Programmation, de la communication du GAL et des Pays, mais également de l'émergence de projets interPays.



2. Une communication consultée, à poursuivre et à renforcer

Pour obtenir des informations sur le programme LEADER, 15 membres, soit 94%, disent consulter un voir plusieurs outils de communication du GAL et 1 quant à lui reconnaît n'en consulter aucun. 87,5%, soit 14 membres ont cité plusieurs outils : 6 ont mis en avant 2 outils, 6 en ont cités 3 et 2 en évoquent 4. Les résultats présentés ci-dessous sont donc basés sur les 39 réponses données.

69% des membres qui ont répondu, soit 11, consultent le bulletin d'information Trait d'Union et 56%, soit 9, tirent les informations sur le programme LEADER lors d'interventions du GAL. C'est ensuite la Newsletter qui est mise en avant par la moitié des membres. Le Guide Leader et le Blog quant à eux représentent respectivement 37,5% et 31% des réponses données. Aucun membre ne met en avant les articles parus dans la presse.

→ Les outils de communication du GAL consultés dans leur globalité.

Analyse complémentaire :

Le membre du CP qui ne consulte aucun outil de communication est un « nouveau » membre, c'est-à-dire qu'il ne faisait pas partie du Comité de Programmation sous le programme LEADER+.

Interprétations possibles :

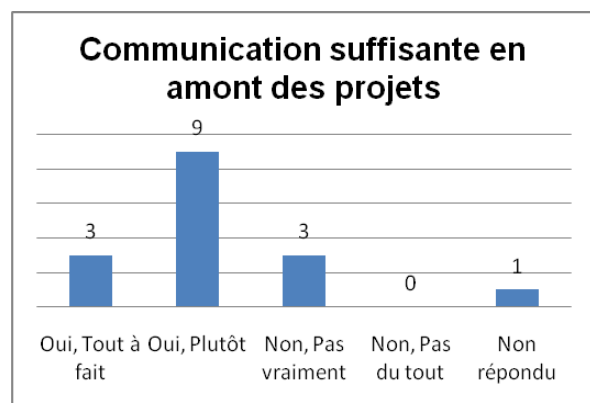
- Le membre du CP qui ne consulte pas les outils de communication n'a pas connaissance des outils disponibles.
- Aucun membre ne cite la presse car la communication faite à travers les médias est trop ponctuelle ou pas assez visible, ou ne correspond pas aux informations recherchées.

A retenir :

Il faut poursuivre le travail de communication entrepris en prenant en considération les **différents niveaux d'informations** recherchés (nouveaux membres / anciens membres).

Une attention particulière doit être apportée à la **presse locale et aux partenariats** à mettre en place (achat d'une page tous les 6 mois dans la presse écrite, présentation de projets et de financements mobilisables sur les radios locales...).

Au-delà des outils de communication mis en place, les membres du CP ont été interrogés sur le contenu et plus précisément sur la communication réalisée pour faire connaître le programme et celle mise en place pour valoriser les projets financés.



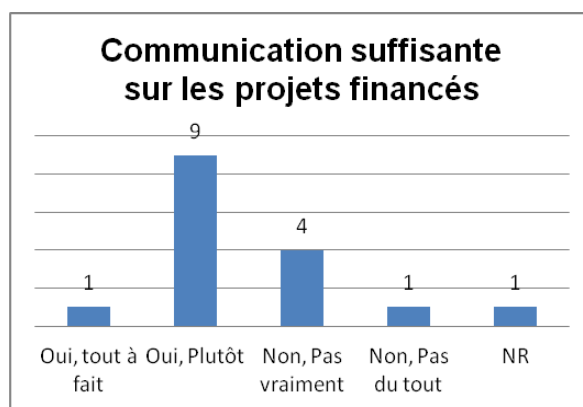
La majorité des membres ayant répondu, 56% soit 9 membres, sont plutôt satisfaits de la communication faite par le GAL en amont pour faire connaître le programme et 19%, soit 3 membres sont tout à fait satisfaits. 19%, soit 3 membres, ne sont pas vraiment satisfaits et 1, soit 6%, n'a pas souhaité répondre.

→ Une communication pour promouvoir le programme LEADER plutôt satisfaisante.



Concernant la communication réalisée pour faire connaître les projets financés, 56%, soit 9, sont plutôt satisfaits et seul 1, soit 6% est tout à fait satisfait. 25%, soit 4 ne sont pas vraiment satisfaits, et 1 membre ne l'est pas du tout. Un membre n'a pas souhaité apporter de réponse.

→ **Des membres du CP moins enjoués quant à la communication réalisée pour valoriser les projets financés.**



Interprétations possibles :

- Les membres du Comité de Programmation attendent davantage de communication sur les projets financés (plus souvent, plus long sur le suivi et les résultats).

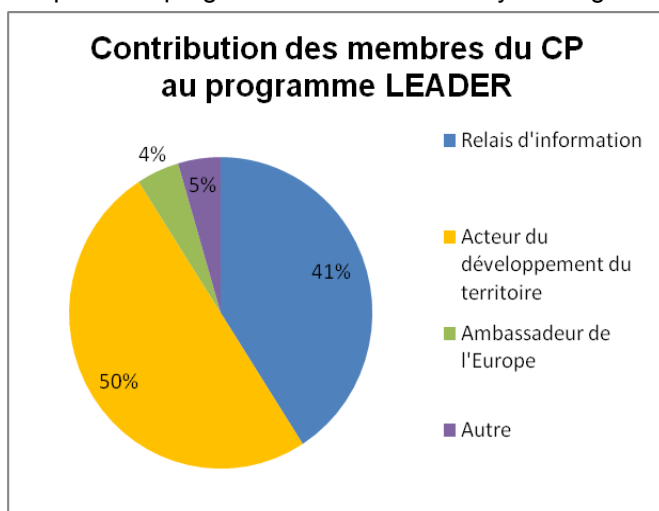
A retenir :

Il est nécessaire de poursuivre les actions de **communication** réalisées aussi bien **autour du programme que des projets financés**. Un travail doit être réalisé pour promouvoir davantage les projets financés à travers LEADER en particulier sur les résultats et le long terme.

3. LEADER Quercy Rouergue : une approche reconnue et des membres investis

Dans la continuité de la communication, les membres du Comité de Programmation ont été interrogés sur la mise en œuvre de LEADER en Quercy Rouergue et sur leur contribution.

3 membres du Comité de Programmation, soit 19% des membres qui ont répondu, contribuent à la mise en place du programme LEADER Quercy Rouergue en tant que relais d'information auprès de potentiels porteurs de projets. 3 membres soit 19% contribuent en tant qu'acteurs du territoire et 8 soit 50% contribuent de plusieurs façons. Ces 8 membres ont tous donné 2 réponses. 2 membres, quant à eux, n'ont pas souhaité répondre. Les statistiques présentées ci-contre sont issues des 22 réponses données.



La majorité des membres du CP (11) disent participer à la mise en place de LEADER en tant qu'acteur du développement du territoire. 9 membres quant à eux apportent leur aide en tant que relais d'information. Enfin, 1 se considère ambassadeur de l'Europe sur le territoire et 1 ajoute qu'il est également un relai pour la structure qu'il représente au sein du GAL.

→ **Des membres plus ou moins investis dans la mise en œuvre de LEADER en Quercy Rouergue.**

Analyse complémentaire :

Le GAL Quercy Rouergue a mis en place en 2010 un cycle d'information sur l'Union Européenne afin d'apporter aux acteurs du Quercy Rouergue des clés de compréhension du fonctionnement de l'Union Européenne, mais également de permettre aux porteurs de projets de se saisir des outils de financements européens existants pour développer des initiatives exemplaires. Ces formations ont été suivies par 6 membres du Comité de Programmation et parmi eux 4 ont répondu aux questionnaires d'enquête dont les résultats sont présentés dans ce document.



Interprétations possibles :

- Bien que LEADER soit un fonds européen, les membres du CP n'ont pas assez de lien ou de connaissance sur l'Europe pour se sentir de réels relais à l'échelle locale.
- Les animations mises en place par le GAL pour faire connaître l'Europe ne sont pas suffisantes en termes de fréquence ou de contenu ou les 2.

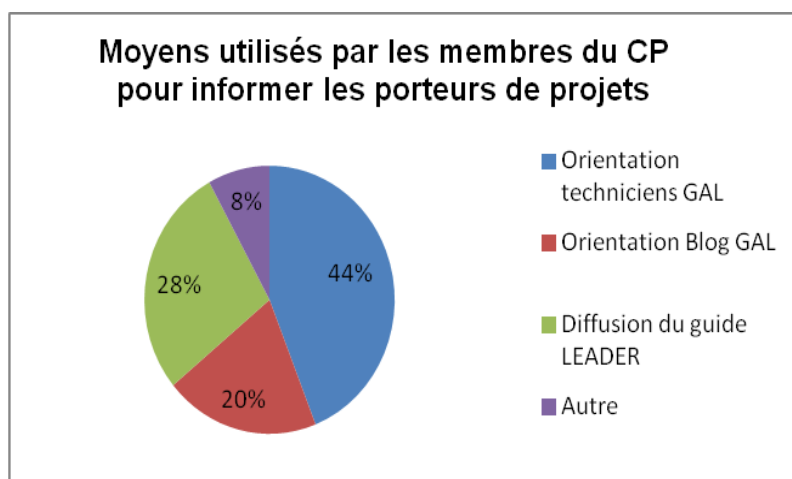
A retenir :

Les membres du CP ne se sentent pas en lien avec l'Europe, un travail est à approfondir pour les sensibiliser et leur montrer que grâce à LEADER, ils font partie d'un réseau européen.

En termes de contribution, 81% des membres qui ont répondu soit 13, ont déjà conseillé au moins un porteur de projet de se renseigner sur le programme LEADER : 9 en ont conseillé de 1 à 3, 2 de 3 à 5 et 2 plus de 5. 2 membres n'ont jamais dirigé de porteurs de projets vers LEADER et 1 n'a pas répondu.

Sur les membres qui ont conseillé des porteurs de projets, 5 les ont orientés vers les techniciens du GAL et 8 l'ont fait par plusieurs moyens : 4 membres ont cité 2 moyens et 4 en ont cité 3. Les pourcentages illustrés ci-dessous se basent sur les 25 réponses données.

Au total, 11 membres ont orienté les porteurs de projets vers les techniciens du GAL, 7 ont diffusé le guide d'intervention Leader Quercy Rouergue, 5 les ont orienté vers le Blog du GAL et 2 ont évoqué LEADER lors de diverses conversations.



→ Pour informer les porteurs de projets sur LEADER, les membres du CP les orientent principalement vers les techniciens du GAL.

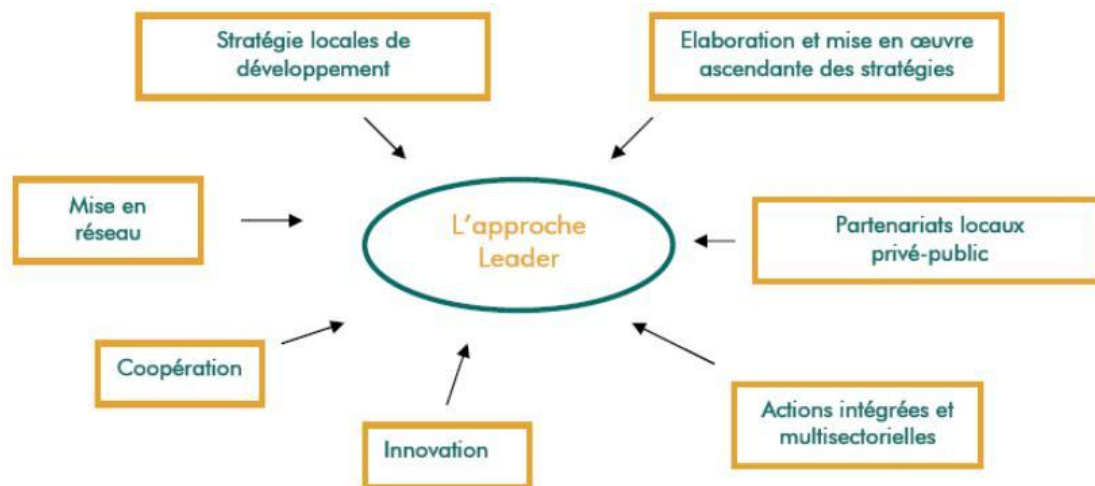
Interprétations possibles :

- Les membres du CP ne connaissent pas suffisamment le programme LEADER pour informer des porteurs de projets potentiels.
- Les membres du CP jouent leur rôle de relais d'information et renvoient les porteurs de projets vers les techniciens du GAL pour la partie technique du projet (Montage de dossier).

A retenir :

Le GAL doit poursuivre la sensibilisation et l'information sur le programme LEADER en particulier pour favoriser son appropriation par les membres du Comité de Programmation et ainsi leur permettre plus facilement de diffuser l'information auprès des acteurs du territoire et ainsi auprès de porteurs de projets potentiels.

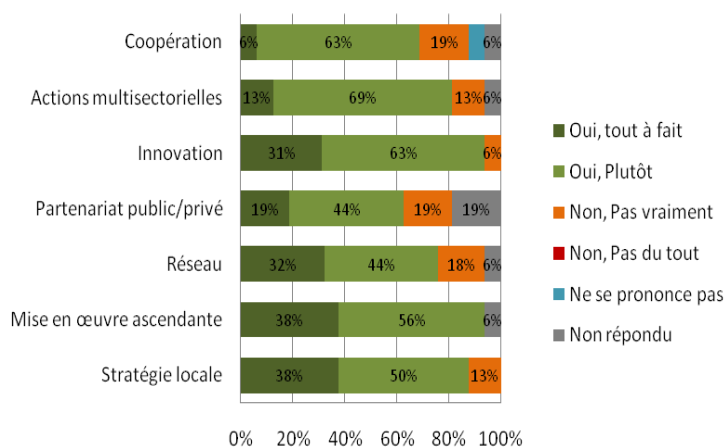
Le programme LEADER se distingue des autres programmes européens et des dispositifs territoriaux par sa mise en œuvre particulière constituée autour de 7 priorités complémentaires :



Source : « L'approche leader – Guide de base »
Luxembourg : Office des publications officielles des CE

En Quercy Rouergue, les membres du CP ayant répondu, considèrent que LEADER est plutôt mis en œuvre en Quercy Rouergue en adéquation avec ces 7 critères. Cette réponse a un taux qui oscille entre 44%, soit 7 membres, et 69%, soit 11 membres, selon les caractéristiques. C'est particulièrement le cas quant à l'incitation à la mise en place de projets multisectoriels, le soutien et la valorisation de projets innovants et la mise en œuvre de coopération avec d'autres territoires.

Application des caractéristiques LEADER selon les 16 membres du CP



Si on considère les résultats dans leur globalité (tout à fait et plutôt), les caractéristiques principales mises en avant par les membres du CP sont le soutien et la valorisation de projets innovants (pour 15 soit 94% des membres), la mise en œuvre ascendante, c'est-à-dire par et pour les acteurs locaux (pour 15 également), et la stratégie correspondant aux enjeux du territoire Quercy Rouergue (pour 87,5% des membres, soit 14).

Les caractéristiques les plus remises en cause par les membres du CP sont l'encouragement du partenariat public-privé (pour 3 soit 19%), la mise en réseau d'acteurs du territoire (pour 3 soit 19%) et la mise en œuvre de coopération avec d'autres territoires (pour 3 soit 19%).

La caractéristique pour laquelle les membres ont le moins souhaité commenter est l'encouragement du partenariat public-privé (pour 3 soit 19%).

Interprétations possibles :

- Le GAL ne met pas assez en avant le travail accompli pour favoriser la coopération avec d'autres territoires, le partenariat public-privé et la mise en réseau d'acteurs. Les membres du CP manquent ainsi d'informations et ne peuvent apprécier le travail entrepris.
- Les actions du GAL ne sont pas encore assez concrètes pour être perçues et en cerner les impacts sur le territoire.

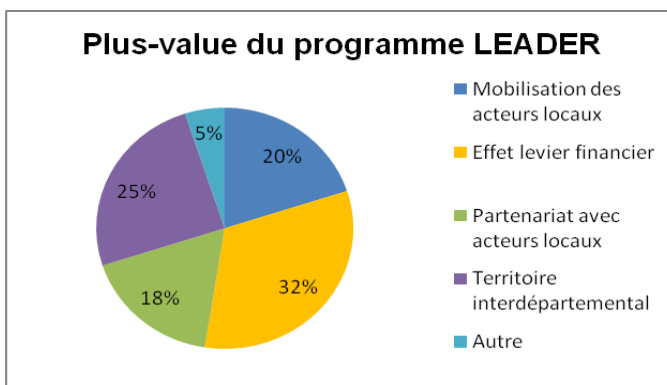
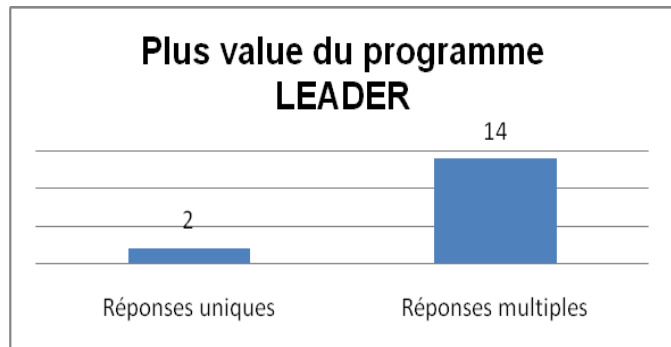


- Le GAL n'entreprend pas assez d'actions pour favoriser la coopération avec d'autres territoires, le partenariat public-privé et la mise en réseau d'acteurs.

A retenir

Le GAL doit réfléchir à comment valoriser et développer efficacement des actions pour favoriser la coopération avec d'autres territoires, le partenariat public-privé et la mise en réseau d'acteurs.

Concernant la valeur ajoutée du programme LEADER par rapport aux autres dispositifs disponibles sur le territoire, 1 membre, soit 6%, considère que le programme n'a pas de plus-value particulière ; 1 membre, soit 6%, lui reconnaît une plus-value et 14 membres, soit 87,5%, lui en reconnaissent plusieurs : 6 en citent 2, 5 en citent 3 et 3 en citent 4. Les statistiques présentées ci-dessous reprennent donc les 40 réponses apportées.



La valeur ajoutée reconnue en majorité est l'effet levier financier (pour 13 membres). Ensuite vient l'intervention sur un périmètre interdépartemental pour 10 membres et la mobilisation des acteurs locaux pour 8 membres. 7 membres quant à eux évoquent le partenariat avec d'autres structures de développement local. 2 membres relèvent d'autres valeurs ajoutées comme : « *le soutien à des projets mêmes modestes* » ou encore le fait que le programme « *peut donner l'impulsion pour démarrer un projet car il y a des financements possibles* ».

→ Le programme LEADER est reconnu pour avoir plusieurs valeurs ajoutées par rapport aux autres dispositifs territoriaux.

Interprétations possibles :

- Le GAL ne met pas assez en avant les plus-values du programme LEADER vu qu'un membre ne lui en reconnaît aucune.
- Les plus-values du programme LEADER ne sont pas remarquables par rapport aux autres dispositifs territoriaux.

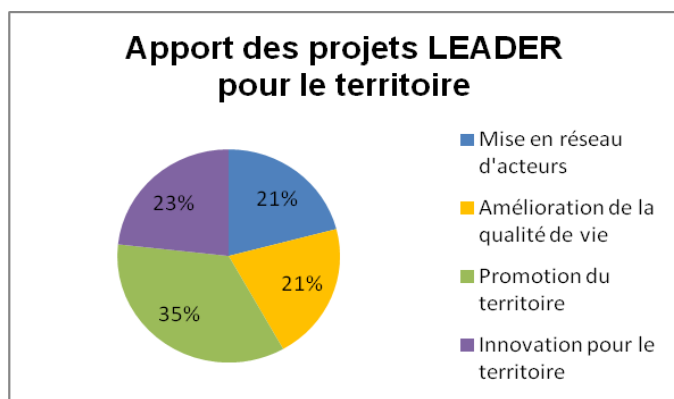
A retenir

Le GAL doit travailler sur les valeurs-ajoutées caractéristiques du programme LEADER en les renforçant et en les rendant plus visibles.



4. Des projets LEADER qui valorisent le Quercy Rouergue

Selon les membres qui ont répondu les projets financés par LEADER apportent un plus au territoire Quercy Rouergue. 2 membres, soit 12,5%, citent un apport et 14, soit 87,5%, en citent plusieurs : 5 en citent 2, 5 en citent 3 et 4 en citent 4. Les statistiques présentées ci-dessous se basent sur les 43 réponses données.



- Pour 15 membres, les projets financés favorisent avant tout la promotion et la valorisation du territoire.

- Pour 10 membres, ces projets permettent l'innovation sur le territoire

- Pour 9, ils améliorent la qualité de vie et la mise en réseau d'acteurs.

Peu de projets ont été cités par les membres : 5 membres ont cité un projet et 11 n'ont pas répondu. Les projets cités sont : la Première Artothèque de l'Aveyron, un projet d'accueil touristique et social à la ferme, le développement

d'une offre culturelle en direction de la petite enfance, et la construction d'un Gîte d'étape, Ecoasis, cité 2 fois.

Les raisons du choix des projets évoqués sont les suivantes :

« Partenariat public privé »

« Innovant en milieu rural »

« Innovation, vitrine du territoire »

« Projet individuel avec une forte implication personnelle et qui arrive après une expérience conséquente »

→ **Les projets LEADER : des projets valorisant le territoire Quercy Rouergue et ses acteurs.**

Interprétations possibles :

- Les membres du Comité de Programmation ont cité peu de projets car ils ne s'en souviennent pas ou alors ces projets manquent d'intérêt.
- Les membres du CP ne sont pas assez investis dans les projets financés par LEADER. L'aspect décisionnel n'est donc pas suffisant.

A retenir :

Les membres du CP doivent être davantage mobilisés pour promouvoir et assurer le suivi des projets financés par LEADER. Un membre du Comité de Programmation pourrait devenir référent du projet et partager les étapes de sa mise en œuvre avec les techniciens du GAL, des Pays et les porteurs de projets.

Le choix du référent pourrait être réalisé sur la base du volontariat. Les critères à remplir pourraient être motivés par le partenariat public-privé, la mise en réseau et le développement d'actions multisectorielles.

La totalité des membres qui a répondu affirme qu'il est possible de faire émerger de nouveaux projets.

9 membres du Comité de Programmation mettent en avant le développement de la filière bois (Action 2) et 8 le développement d'une offre de services de proximité (Action 5). 7 membres se prononcent pour l'accompagnement de l'évolution du métier d'agriculteur en matière d'image, d'activités et de pratiques (Action 1). 6 membres quant à eux notent à la fois le développement des emplois locaux (Action 4) et le développement d'une économie touristique durable et identitaire (Action 3) comme thématiques pouvant faire émerger des projets.



Groupe d'Action Locale Quercy Rouergue
Bureaux administratifs : 6 avenue Bernard Fontanges – 46100 FIGEAC
Tél : 05 65 14 08 69 – Fax : 05 65 14 05 57
gal.quercyrouergue@wanadoo.fr



Certains membres du CP ont apporté les remarques et propositions suivantes :

« Les projets du programme ne s'adressent pas à un public spécifique. Par exemple, aucun projet ne s'adresse particulièrement aux femmes, aux jeunes ou aux chercheurs d'emploi. De fait, ni les porteurs de projets, ni les évaluateurs n'ont pu apprécier objectivement l'existence d'un public cible sauf les agriculteurs... »

« Aider les projets d'équipements sportifs structurants. »

« Il serait bien long de développer ces axes de façon stratégique, il est évident qu'un remue ménages sur ces thématiques permettrait enfin de sortir des projets modestes. »

→ **Les thématiques actuelles du Plan de développement Leader Quercy Rouergue peuvent faire émerger des projets sur le territoire.**

Interprétations possibles :

- Les thématiques du Plan de développement ne sont pas forcément à remettre en cause pour la deuxième moitié du programme.

A retenir :

Lors de l'évaluation du plan de développement, il s'agira pour le GAL de ne pas repenser les thématiques d'intervention mais davantage de travailler sur leur contenu et sur leur mise en œuvre sur le terrain.

5. Les atouts et les faiblesses du programme LEADER Quercy Rouergue



Les points forts du programme LEADER mentionnés de façon récurrente dans les questionnaires mettent particulièrement en avant le partenariat et la mise en réseau d'acteurs du territoire, le soutien à l'innovation, l'intervention de LEADER à l'échelle interdépartementale et la qualité de la structure d'appui.

D'autres aspects sont plus ponctuellement soulignés comme la mise en œuvre du programme par et pour les acteurs locaux, l'effet levier financier ou encore la correspondance avec les problématiques rurales.

« Un CP connaissant les problématiques du territoire et venant d'horizons différents »

« Mauvaise connaissance et crainte des financements européens »

principalement sur la complexité administrative du montage de dossier, sur l'obligation de cofinancement public et les délais de paiement.

Concernant **les points faibles** de LEADER en Quercy Rouergue, les membres du Comité de programmation insistent



Les autres fragilités citées par les membres du CP sont les obstacles réglementaires, le manque de lisibilité sur le territoire, l'insuffisance de projets ambitieux et interdépartementaux ainsi que la mobilisation des bénéficiaires.



Pour pallier ces faiblesses et améliorer la mise en œuvre du Programme LEADER Quercy Rouergue, les membres du Comité de Programmation ont proposé des **améliorations à apporter** à l'échelle locale mais également à l'échelle nationale et européenne.

A l'échelle locale, les membres du CP ont fait des propositions quant à la stratégie d'intervention et à l'animation / communication :

« Renforcer l'articulation avec les autres acteurs du développement local »

« Intensifier l'information sur les thématiques encore non consommées (Métiers d'agriculteurs, Emplois locaux...) »

« Organiser des réunions annuelles avec tous les maires du territoire pour informer des thématiques en vue de repérer des porteurs de projets »

« Stratégie de communication à travailler en partenariat avec les Communautés de Communes »

« Augmenter les visites de réalisation [des projets financés] »

A l'échelle nationale et européenne, les membres du CP se sont prononcés essentiellement sur les modalités de mise en œuvre de LEADER :

« Au niveau national, simplification des procédures d'instruction »

« Revenir à une mise en œuvre LEADER+ (Moins contraignante) »

« Au niveau national, simplification des procédures de gestion et de suivi »



Conclusion

Les enquêtes réalisées auprès des membres du Comité de Programmation du GAL Quercy Rouergue ont permis de relever une satisfaction globale quant à la mise en œuvre de LEADER sur le territoire : en termes d'organisation, de stratégie,...

Cependant, les membres du Comité sont dans une démarche de progrès continu et mettent en avant des améliorations à apporter pour renforcer la visibilité de LEADER sur le territoire et faire émerger davantage de projets. Leurs attentes touchent particulièrement:

- l'articulation entre le GAL et les Pays sur des questions relatives à la mutualisation de moyens ou encore l'émergence de projets interdépartementaux,
- la communication réalisée par le GAL pour valoriser les projets financés et ainsi inciter à développer d'autres projets,
- la coopération, la mise en réseau et le partenariat public-privé, qui sont 3 des caractéristiques du programme LEADER à mettre en avant et à renforcer.

Les membres du Comité de Programmation se sentent impliqués dans la mise en œuvre de LEADER sur le territoire Quercy Rouergue notamment grâce à leur pouvoir décisionnel. A travers les remarques qui ont pu être collectées, des propositions spécifiques seront prochainement élaborées et soumises en Comité de Programmation pour impliquer davantage les membres qui le souhaitent dans le suivi des projets et la réalisation du programme.



Annexes



COMPOSITION DU GROUPE D'ACTION LOCALE QUERCY ROUERGUE

MEMBRES DU COMITE DE PROGRAMMATION

Titre1	Nom	Prénom	Qualité	Structure	Adresse	CP	Ville	Suppléants	Statut
Monsieur	SANCERE	Frédéric	Directeur Artistique	Association Derrière le Hublot	72 av Albert Thomas	12700	CAPDENAC GARE	Madame Aurélie BURGER	Privé
Monsieur	GENTIL	Michel	Trésorier	Association L'Entraide	435 Rte du Puech	12300	DECAZEVILLE	Madame Sylvia RICCI-RAGUENEAU	Privé
Monsieur	SOTO	Antoine	Président	Association REGAIN	6 rue st Marthe	46100	FIGEAC	Madame Sylvie CHEVALIER	Privé
Monsieur	LEWICKI	Pascal	Président	Association Ségala Limargue	Rue principale	46120	LEYME	Monsieur Jean Yves LANDAS	Privé
Monsieur	TOURNIER	Guilhem	Membre	Association Village Douze	Cour de la Gare	12200	VILLEFRANCHE DE ROUERGUE	Monsieur THENAIL Jean-Louis	Privé
Monsieur	PENEL	Gérard	Directeur	Ateliers de la Fontaine	27 rue Bories	12200	VILLEFRANCHE DE ROUERGUE	Monsieur Camille BRIANÇON	Privé
Monsieur	COLONGES	Evelyne	Administrateur	C.C.I de l'Aveyron	17 rue Aristide Briand - BP 3349	12033	RODEZ Cedex 9	Monsieur Daniel COLOMB	Privé
Monsieur	CHASSINT	Yves	Membre	C.C.I du Lot	Péchigou	46100	BEDUER	Monsieur Robert PENARD	Privé
Monsieur	MAGE	André	Délégué	C.F.D.T Lot	Place de la Tour	46100	CARDAILLAC	Monsieur Claude DELBOS	Privé
Monsieur	CHAIGNEAU	Sébastien	Délégué	C.G.T Decazeville	78 Esplanade Jean-Jaurès	12300	DECAZEVILLE	Monsieur Jean BONNET	Privé
Madame	PILLODS	Sophie	Directrice	Centre Culturel Aveyron Ségala Viaur	Salle de spectacle 2 route du Foirail	12240	RIEUPEYROUX	Madame Esther LEVINE	Privé
Monsieur	RABAYROL	Claude	Vice-Président	Chambre d'Agriculture de l'Aveyron	Béluel	12270	NAJAC	Monsieur Yves CAZOL	Privé



Groupe d'Action Locale Quercy Rouergue

Bureaux administratifs : 6 avenue Bernard Fontana - 12033 FIGEAC

Tél : 05 65 14 08 69 – Fax : 05 65 14 05 57

gal.quercyrouergue@wanadoo.fr



Monsieur	ROUQUETTE	Dominique	Vice Président	Communauté de Communes du Pays Rignacois	Mairie	1239 0	ANGLARS SAINT FELIX	Monsieur Jean Pierre MARTY	Public
Monsieur	CATALAN	Claude	Président	Communauté de Communes du Plateau de Montbazens	2 Chemin de Sangayrac	1222 0	MONTBAZENS	Monsieur Benoît GARRIC	Public
Madame	LEFEVRE	Colette	Déléguée	Communauté de communes du Villefranchois	1396 Chemin des Cabans	1220 0	VILLEFRANCHE DE ROUERQUE	Monsieur Guy MARTY	Public
Monsieur	ARAQUE	Fausto	Délégué	Figeac Communauté	Mairie	4627 0	BAGNAC SUR CELE	Madame Nathalie FIACRE	Public
Monsieur	LUTZ	Jacques	Délégué	Figeac Communauté	Mairie	4610 0	CAMBES	Monsieur Gérard SEGALA	Public
Monsieur	PAGES	Denis	Délégué	Figeac Communauté	Mairie de Figeac 8 rue Colomb	4610 0	FIGEAC	Madame Claire JOURDAN	Public
Monsieur	DELPHECH	Michel	Vice-Président	Figeac Communauté	Mairie	4616 0	SAINT SULPICE	Monsieur Stéphane BERARD	Public
Monsieur	SAMR	Hassein	Proviseur	Lycée Général et Technologique Agricole	La Vinadie	4610 0	FIGEAC	Madame Françoise HENRY	Public
Madame	EXIGA - GENDROT	Christine	Directrice	Maison de la Formation	6 avenue Bernard Fontanges	4610 0	FIGEAC	Madame Marianne GARDELLE	Public
Monsieur	MELLINGER	André	Président	Syndicat Mixte du Pays de Figeac, du Ségala au Lot-Célé	1 avenue Jean Jaurès - BP 86	4610 3	FIGEAC Cedex	Madame Marie MOLINA	Public
Monsieur	PENEL	Claude	Président	Pays Rouergue Occidental	Maison des Sociétés - Place Bernard Lhez	1220 0	VILLEFRANCHE DE ROUERQUE	Monsieur Bertrand CAVALERIE	Public
Monsieur	ROQUES	Serge	Président	Pays Rouergue Occidental	Maison des Sociétés - Place Bernard Lhez	1220 0	VILLEFRANCHE DE ROUERQUE	Monsieur Michel COSTES	Public
Monsieur	DELTOR	Jean Claude	Président	SIAV2A	Mairie 1 Place du portail Haut	1239 0	RIGNAC	Mlle Chloé FOURNEL	Public
Monsieur	DELPERIE	Max	Proviseur	Lycée Professionnel Agricole Beauregard	BP 413	1220 4	VILLEFRANCHE DE ROUERQUE Cedex	Monsieur Laurent GOUTTEBARON	Public



Groupe d'Action Locale Quercy Rouergue

Bureaux administratifs : 6 avenue Bernard Fontanges - 46100 FIGEAC

Tél : 05 65 14 08 69 – Fax : 05 65 14 05 57

gal.quercyrouergue@wanadoo.fr





Evaluation du Programme Leader 2007-2013 du GAL Quercy Rouergue
 Questionnaire d'enquête
 Membres du Comité de Programmation

Nom de la structure que vous représentez :

Au sein du Comité de Programmation du GAL Quercy Rouergue, êtes-vous :

- Membre Titulaire Membre Suppléant

Étiez-vous membre du Comité de Programmation sous Leader+ ?

- Oui Non

LE GAL ET VOUS

Que vous apporte le GAL ? (Possibilité réponse multiple)

- Un lieu de débat et d'échanges avec des partenaires
 Un lieu de décisions pour développer le territoire
 Rencontre d'autres acteurs avec lesquels vous n'avez pas l'habitude de travailler
 Autre, précisez :

Le GAL vous a-t-il permis de créer des partenariats ?

- Oui Non

Si oui, avec qui ? (Possibilité réponse multiple)

- De nouveaux partenaires
 Des partenaires connus
 Des partenaires appartenant à un autre secteur d'activités que le votre

Que pensez-vous de l'organisation du GAL (réunion, outils de décision, animation) ?

- Satisfaisant Partiellement satisfaisant Insuffisant

Quelles améliorations pourraient être faites ?

Que pensez-vous du partenariat entre le GAL et les Pays en termes de :

	Satisfaisant	Partiellement satisfaisant	Insuffisant	NSP*
Émergence de projets	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stratégie d'intervention	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accompagnement de porteurs de projet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mutualisation de moyens (réunion, outils ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*Ne se prononce pas



Quelles améliorations pourraient être faites ?

COMMUNICATION SUR LE PROGRAMME LEADER QUERCY ROUERGUE

Parmi les outils de communication mis en place depuis 2009, lequel consultez-vous le plus ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Intervention du GAL lors de réunions | <input type="checkbox"/> Le guide d'intervention Leader Quercy Rouergue |
| <input type="checkbox"/> Le Blog du GAL | <input type="checkbox"/> Articles de presse |
| <input type="checkbox"/> La Newsletter du GAL | <input type="checkbox"/> Autre, précisez : |
| <input type="checkbox"/> Trait-d'Union (bulletin d'information du GAL) | <input type="checkbox"/> Aucun |

Selon vous, l'animation faite en amont par le GAL pour faire connaître les modalités de participation à ce programme est-elle suffisante?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Oui tout à fait | <input type="checkbox"/> Non pas vraiment |
| <input type="checkbox"/> Oui plutôt | <input type="checkbox"/> Non pas du tout |

Selon vous, l'animation faite en aval par le GAL pour faire connaître les projets soutenus et les bonnes pratiques est-elle suffisante?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Oui tout à fait | <input type="checkbox"/> Non pas vraiment |
| <input type="checkbox"/> Oui plutôt | <input type="checkbox"/> Non pas du tout |

LE PROGRAMME LEADER QUERCY ROUERGUE

Comment contribuez-vous à la mise en place du programme LEADER Quercy Rouergue ? (Possibilité réponse multiple)

- Relais d'information auprès de porteurs de projets
- Acteur du développement du territoire
- Ambassadeur de l'Europe sur le territoire Quercy Rouergue
- Autre, précisez :

De quelle manière avez-vous déjà informé des porteurs de projet potentiels sur le programme LEADER ? (Possibilité réponse multiple)

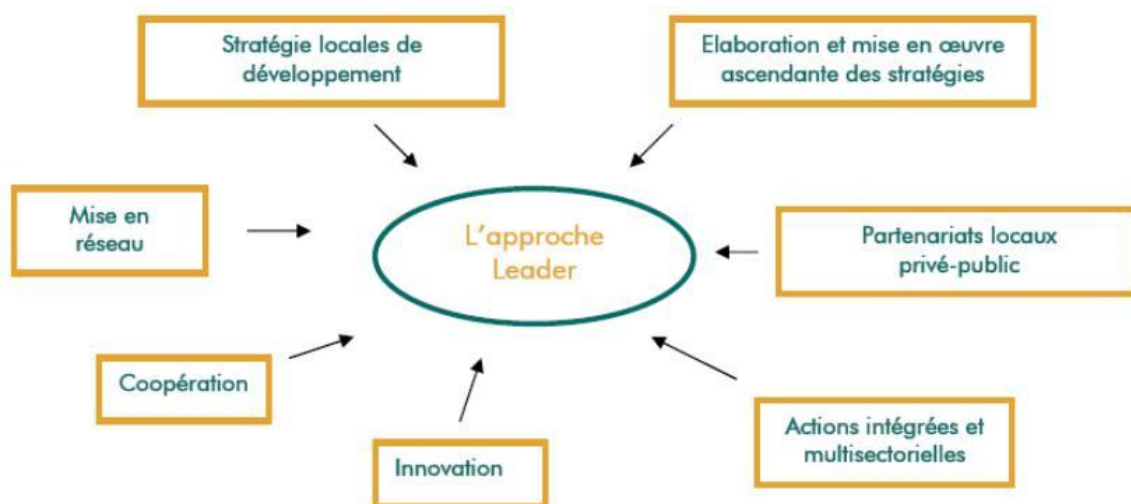
- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Orientation vers les techniciens du GAL | <input type="checkbox"/> Autre, précisez : |
| <input type="checkbox"/> Orientation vers le Blog du GAL | <input type="checkbox"/> Aucun conseil particulier lié au GAL Quercy Rouergue |
| <input type="checkbox"/> Diffusion du Guide LEADER | |

A combien de porteurs de projets avez-vous déjà conseillé de prendre contact avec le GAL Quercy Rouergue :

- | | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 0 | <input type="checkbox"/> de 3 à 5 |
| <input type="checkbox"/> de 1 à 3 | <input type="checkbox"/> + de 5 |



Pour rappel, le Programme LEADER se caractérise par sa mise en œuvre particulière constituée autour de 7 priorités complémentaires :



Source : « L'approche leader – Guide de base »
Luxembourg : Office des publications officielles des CE

De ce fait, pensez-vous que le programme LEADER Quercy Rouergue :

- A une stratégie qui corresponde aux enjeux de son territoire
- Est mis en place par et pour les acteurs locaux
- Favorise la mise en réseau d'acteurs du territoire
- Encourage le partenariat public-privé
- Soutient et valorise des projets innovants
- Incite à la mise en place de projets multisectoriels
- Encourage et met en œuvre une coopération avec d'autres territoires

Oui tout à fait	Oui plutôt	Non pas vraiment	Non pas du tout	NSP*
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*Ne se prononce pas

Commentaire :

En quoi estimez-vous que ce programme apporte un plus par rapport aux autres dispositifs disponibles sur le territoire, en termes de : (Possibilité réponse multiple)

- Mobilisation des acteurs locaux
- Effet levier financier
- Partenariat avec d'autres structures de développement local
- Intervention sur un territoire interdépartemental
- Autre, précisez :
- Pas de plus-value particulière

Commentaire :



Groupe d'Action Locale Quercy Rouergue
Bureaux administratifs : 6 avenue Bernard Fontanges – 46100 FIGEAC
Tél : 05 65 14 08 69 – Fax : 05 65 14 05 57
gal.quercyrouergue@wanadoo.fr



LES PROJETS SOUTENUS PAR LEADER :

De votre point de vue qu'apportent ces projets au territoire ? (Possibilité réponse multiple)

- Mise en réseau d'acteurs
- Amélioration de la qualité de vie
- Promotion et valorisation du territoire
- Innovation pour le territoire
- Autres, précisez :

Quel est celui qui a particulièrement retenu votre attention ? Expliquez pourquoi

Pourrait-on faire émerger davantage de projets sur le territoire?

- Oui Non NSP*

**Ne se prononce pas*

Si oui, sur quelle(s) thématique(s) du Plan stratégique ?

- Accompagner l'évolution du métier d'agriculteur en matière d'image, d'activités et de pratiques ;
- Aider au développement de la filière bois ;
- Développer une économie touristique durable et identitaire ;
- Gérer, Développer et Valoriser les emplois locaux ;
- Proposer une offre de services de proximité favorable à l'établissement d'un projet de vie sur le territoire.

Commentaire :

CONCLUSION

Quels sont selon vous les trois principaux points forts de ce programme?

Quels sont selon vous les trois principaux points faibles de ce programme?

Avez-vous des suggestions pour améliorer l'efficacité de ce programme?

**MERCI DE VOTRE CONTRIBUTION A L'EVALUATION DU PROGRAMME LEADER
QUERCY ROUERGUE !**

